

## **Commission Foot Animation**

### **REUNION DU 27/09/22**

Président : SOJAT Jean-Pierre

Secrétaire : SICARD Pierre-Luc

Présents : ACHLOUH Hassan, VILANOVE Pascale



Tous les clubs doivent être présents sur le lieu du plateau à 9h30.

Pas plus de 2 éducateurs par équipe U7/U9/U11.

Toute personne accompagnant des équipes doit obligatoirement être licenciée (sous peine que le club soit sanctionné par une amende).

Les parents doivent rester obligatoirement à l'extérieur du stade. Seuls les joueurs et accompagnateurs licenciés sont autorisés à être sur le terrain, dans la limite de 2 éducateurs par équipe.

Rappel : il est interdit de fumer ou vapoter sur les terrains et l'enceinte du stade.

Le listing des licences des joueurs et éducateurs avec photos est obligatoire.

Un arbitrage sera demandé pour la catégorie U11 dès la reprise des vacances de la Toussaint.

L'arbitrage reste à la charge du club recevant. Il devra être effectué par des jeunes licenciés du club. N° de licence obligatoire sur les feuilles des plateaux.

Le Président  
J-P SOJAT

Le Secrétaire  
P-L SICARD

